

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public

PRÉ REQUIS

Aucun

DURÉE

14h00 à 21h00
selon la catégorie

TARIF

Sur devis, nous contacter

PROFIL DE L'INTERVENANT(E)

Formation sous-traitée à un
organisme agréé

MODALITÉS

Formation inter-entreprise
En présentiel, à Landerneau (29)

DÉLAIS D'ACCÈS

Mise en place de la
formation sous un délai de 1
à 2 mois à compter de la
signature du devis

ACCESSIBILITÉ

Si vous êtes en situation de
handicap temporaire ou
permanent, ou si vous souffrez d'un
trouble de santé invalidant, notre
référé handicap est à votre
disposition pour prendre en compte
vos besoins, envisager les
possibilités d'aménagement
spécifiques et résoudre dans la
mesure du possible vos problèmes
d'accessibilité. Contact : M. Matthieu
KERLEROUX (02 98 24 93 39)

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

 2, BD André Malraux
29400 LANDIVISIAU

 02 98 24 93 39

 coordination@kenvad.fr

CAT. A : PEMP à élévation verticale (Code RS : 7000 décision du 18/12/2024)
CAT. B : PEMP à élévation multidirectionnelle (Code RS : 7001 décision du 18/12/2024)
CAT. C : Conduite hors production des PEMP (Code RS : 7002 décision du 18/12/2024)

Certificateur : INRS



OBJECTIFS

Conduire et utiliser une PEMP (plate-forme élévatrice mobile de personnels) en sécurité
pour le conducteur et les personnes de l'environnement :

1. Appréhender les responsabilités des acteurs organisant l'acte de conduire (le constructeur, l'employeur, le contrôleur technique, le conducteur, l'accompagnateur...)
2. Connaître la technologie des PEMP utilisées, la terminologie, les dispositifs de sécurité, les principes de fonctionnement, ainsi que les modes de commande, de propulsion, de transmission ou de direction.
3. Identifier les différents types de PEMP, leurs caractéristiques et leurs capacités.
4. Comprendre les notions élémentaires de physique (masse, centre de gravité, stabilité).
5. Connaître et maîtriser les conditions d'équilibre et les facteurs de stabilité des PEMP pendant les manutentions et les déplacements, et savoir positionner les charges.
6. Connaître et maîtriser les risques liés à l'utilisation des PEMP.
7. Savoir exploiter les PEMP et maîtriser les principaux risques (adéquation à la tâche et limites d'emploi, conduite en cas d'incident, port éventuel d'EPI, instructions du constructeur, interprétation des signalisations).
8. Connaître et effectuer les vérifications d'usage des PEMP (justification de leur utilité, identification des principales anomalies).
9. Réaliser les prises de poste (environnement météo, balisage, risques environnants, adéquation) et les vérifications de la PEMP (documents, contrôle visuel, état des dispositifs de sécurité, niveaux, ..).
10. Effectuer et maîtriser toutes les manœuvres de conduite de la PEMP, de levage/descente de la plate-forme y compris en configuration de secours, ainsi que l'entrée/sortie en sécurité de celle-ci. Maîtriser la communication avec le chef de manœuvre et l'accompagnant.
11. Vérifier l'état de la PEMP (y compris les niveaux) en fin de poste et rendre compte des anomalies ou dysfonctionnements ; effectuer les opérations d'entretien quotidien.

INFORMATION VALIDATION, CERTIFICATION PROFESSIONNELLE, ÉVALUATION

Certificat de réalisation + CACES®

Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) – CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE – Recommandation 486

Les modalités de vérification des compétences à la conduite en sécurité sont définies dans la recommandation R. 486 de la Cnam et organisées en "test CACES", sanctionné en cas de succès par la délivrance d'un certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (uniquement par organisme testeur certifié CACES).

Ce texte précise que le test CACES comprend une épreuve théorique et une épreuve pratique dont les durées sont encadrées, qu'il est réalisé par un organisme testeur certifié (les équipements et les ressources sont notamment définis), et qu'un barème accompagne les fiches d'évaluation des compétences attendues.



PROGRAMME

FORMATION THÉORIQUE

- Réglementation
- Obligations du constructeur et du chef d'établissement
- Obligations et responsabilités des utilisateurs de nacelles
- Différents types de nacelles
- Sécurité de la conduite :
 - * Abaques et courbes de travail des nacelles dans les différentes situations de travail
 - * Maintenance du matériel
 - * Présence des documents réglementaires
 - * Vérification avant l'utilisation
 - * Risques liés à l'environnement, proximité des lignes électriques
 - * Gestes de commandement entre les personnes autour de la nacelle :
 - Équipements de protection individuelle
 - Les organes de sécurité



FORMATION PRATIQUE

- Prise de poste, vérification de toutes les sécurités et de l'état mécanique de la nacelle
- Vérifications, manœuvres diverses, déploiement et précautions à prendre dans l'abaque d'évolution
- Coordination des mouvements de la nacelle et déplacement de celle-ci
- Comprendre et effectuer les différents gestes de commandement
- Manœuvres de secours et de dépannage
- Entretien quotidien réalisable par l'utilisateur

TEST THÉORIQUE ET PRATIQUE

- Test théorique – Vérification des connaissances (Questionnaire à Choix Multiples)
- Evaluation pratique sur site

EQUIPEMENT DES STAGIAIRES

- Casque avec jugulaire
- Chaussures de sécurité
- Gants
- Tenue de travail
- Tenue de pluie si nécessaire
- Harnais + longe

VALIDATION DE LA CERTIFICATION

- Durée de validité en années : 5
- Si durée limitée, modalité de renouvellement : passage du test à nouveau
- Possibilité de validation partielle : non